

gens d'images

PRIX NADAR 2018

- règlement -

Article 1 - Définition du Prix

Le Prix Nadar est organisé et décerné chaque année, depuis 1955, par l'association Gens d'images. Depuis sa création la Bibliothèque nationale de France est associée au Prix Nadar.

En 2018, il récompensera un ouvrage de photographie publié entre octobre 2017 et octobre 2018.

Cet ouvrage peut être, entre autres : une monographie, un livre d'auteur, un catalogue d'exposition, un essai ou un livre de recherche historique, une collection de livres.

L'ouvrage primé se démarquera par :

- la singularité de son sujet et, la pertinence de ses choix éditoriaux,
- l'originalité de sa maquette qui rend le livre homogène et en cohérence avec son sujet,
- le soin apporté à sa fabrication – photogravure, impression, reliure...

Article 2 - Critères de sélection

L'ouvrage doit :

- être édité en France et porter un numéro ISBN français,
- être tiré à 200 exemplaires minimum,
- avoir fait l'objet du dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France,
- ne pas être une réédition ou un livre d'artiste,
- ne pas être publié par l'éditeur lauréat du prix 2017

Un éditeur peut proposer plusieurs livres.

Article 3 – Envoi des ouvrages

Les livres doivent être déposés ou envoyés au plus tard le 15 octobre 2018 minuit, le cachet de la poste faisant foi, en deux exemplaires à l'adresse suivante :

Bibliothèque nationale de France – Site Richelieu
A l'attention de Sylvie Aubenas - Prix Nadar Gens d'images
Département des estampes et de la photographie
58 rue de Richelieu 75002 Paris

Chaque envoi doit être accompagné :

- d'un communiqué de presse et/ou présentation d'une dizaine de lignes de l'ouvrage,
- d'une présentation de la maison d'édition.

Ces éléments doivent également être envoyés en version numérique, accompagnés du visuel de la couverture de l'ouvrage, à prix-nadar@gensdimages.com – avant le 15 octobre 2018 minuit.

Article 4 – Valorisation du livre primé

Le livre lauréat est mis en avant par une campagne de presse conduite par Gens d'images en collaboration avec la BnF. Gens d'images met à disposition de l'éditeur lauréat autant de stickers « Prix Nadar » que de livres qui restent à vendre afin d'assurer la visibilité en librairie.

Une rencontre publique est organisée autour du livre lauréat à l'auditorium de la Maison européenne de la photographie à Paris en novembre 2018.

Dix livres remarquables par le jury, incluant le lauréat, sont mis en avant à la librairie du Musée Nicéphore Niépce.

Tous les livres proposés sont déposés à la Bibliothèque nationale de France, au département des estampes et de la photographie, et à la bibliothèque du Musée Nicéphore Niépce de Chalon-sur-Saône, où ils pourront être consultés.

Article 5 - Le jury

Le jury est composé de spécialistes de la photographie et de l'édition.

Le coordinateur du Prix, un représentant du Département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France, et un représentant du lauréat de l'année précédente participent de droit au jury.

L'attribution du Prix se fait à majorité simple.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.

Tout acte de candidature implique l'acceptation du présent règlement.

Contact :

Aurélie Lacouche,

Déléguée du Prix Nadar 2018

prix-nadar@gensdimages.com